



Nancy, le **10 MAI 2022**

La Préfète de la région Grand Est  
Le Recteur de la région académique Grand Est

à

Mesdames et Messieurs les référents des têtes de cordées

**Objet : Appel à projets régional 2022 cordées de la réussite**

Conformément à l'instruction interministérielle du 21 juillet 2020, des évolutions majeures ont été conduites dans la mise en œuvre des cordées de la réussite en région Grand Est. Le nombre des cordées est passé de 46 à 62, et 17 000 élèves sont inscrits dans ce dispositif. 1.5 Millions d'euros a été consacré au déploiement des actions.

Les cordées sont désormais portées par une plus grande diversité de partenaires : les lycées (avec CPGE et BTS), les Universités, avec un investissement conséquent des IUT, les écoles d'ingénieurs et de commerce, mais aussi des associations, les écoles de la fonction publique ou des établissements dépendants des ministères de la santé et de la culture.

Les élèves des établissements encordés peuvent ainsi bénéficier d'un large panel d'actions et découvrir des formations très diversifiées.

La formation des référents de cordées a été un axe fort de la politique menée en 2021-2022 dans chaque territoire.

**De façon générale le dispositif est mieux connu, mieux compris et mieux accompagné.**

Pour l'année 2022, ces avancées doivent être consolidées.

Il convient également d'être attentifs aux publics visés, en confortant la place des élèves des territoires ruraux et celle des élèves issus des QPV (quartiers prioritaires politique de la ville), notamment dans les territoires des cités éducatives. L'égalité de traitement entre les filles et les garçons reste un objectif permanent.

Concernant les actions, il convient de poursuivre celles liées à la valorisation de la voie technologique

et des formations et métiers porteurs d'insertion.

Des axes sont à approfondir comme ceux visant à inclure les parents d'élèves dans le dispositif ou à articuler les actions avec les dispositifs existants, notamment ceux issus des domaines culturel et artistique.

Enfin, nous resterons attentifs à l'identification et au suivi des élèves encodés. Nous mènerons un travail d'évaluation quantitative et qualitative, à même de nous aider à mesurer la plus-value des actions au regard des parcours d'orientation.

Vous serez donc vigilants pour suivre ces préconisations dans la réponse à l'appel à projets que vous nous transmettez.

Nous vous rappelons également que votre réponse doit être co-construite avec les établissements sources et tenir compte du bilan à réaliser en concertation avec ces derniers, avant la fin de cette année scolaire.

Vous trouverez en pièces jointes, tous les documents opérationnels relatifs à l'appel à projets régional.

Nous vous remercions pour votre investissement.

La Préfète de la région Grand Est



Josiane CHEVALIER

Le Recteur de la région académique Grand Est



Jean-Marc HUART